

Contestation de loyer impayé

Par david6380, le 28/10/2009 à 07:43

Bonjour,

Suite a l'état des lieux de mon ancien appartement, l'organisme HLM me facture des travaux. En effet, je n'ai pas restitué l'appartement à neuf, mais ce dernier était totalement insalubre (mur qui s'éffritent, champignons sur les murs...).

Je suis actuellement dans une situation financiere délicate, car j'ai déposé un dossier de surrendettement.

Je n'ai pas réglé cette facture de travaux, mais je l'ai intégrer dans le dossier de surendettement.

A ce jour, mon ancien logeur m'attaque pour loyer impayé.

Lors de l'audience avec le juge, j'ai exposé mon cas. Ce dernier m'a demandé ou de payer mon ex-bailleur, ou de contester.

J'ai contesté.

Quels documents puis-je fournir pour appuyer ma defense?

D'avance merci.

Par jeetendra, le 28/10/2009 à 08:22

[fluo]ADIL63[/fluo] Maison de l'Habitat 129, avenue de la République 63100 CLERMONT-FERRAND 04 73 42 30 75

Bonjour, contactez l'Association ADIL de Clermont-Ferrand, ils tiennent des permanences juridiques et pourront vous aider, courage à vous, bonne journée.